



RESUME DU CHSCT DU 2 JUILLET 2020

Pas de déclarations liminaires

1) POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE AU SEIN DE LA DDFIP DE L'ORNE (POUR INFORMATION)

Actuellement, il n'y a plus de cas avérés de Covid 19 et il n'y a plus d'agent.e.s en quatorzaine.

Le médecin de prévention est actuellement très sollicité au sujet de la reprise des agent.e.s en télétravail.

Situation des agent.e.s au sein de la DDFIP 61 au 30 juin 2020 :

254 en présentiel (70% des effectifs)
34 sont en télétravail (9,5% des effectifs)
2 sont en ASA (0,5% des effectifs)
288 sont en activité (88% des effectifs)

Situation par métier :

SIP : 83% en activité dont 72% en présentiel
SIE : 84,6% en activité dont 72% en présentiel
Trésoreries : 79% en activité dont 69% en présentiel
Contrôle : 89,5% en activité dont 79% en présentiel
SPF : 75% en activité dont 66,66% en présentiel

Concernant le ménage sur les sites de la DDFIP de l'Orne et sur la cité administrative d'Alençon, un nouveau prestataire a débuté son activité, à compter du 1er juillet dans le cadre du marché national. Les personnels ont été repris par la société qui a été retenue dans le cadre de ce marché. Le plan de prévention va être mis à jour dans les prochains jours.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a insisté sur le fait que les sociétés chargées du ménage avaient tendance à présenter un plan de prévention « type ». Selon lui, il est important de personnaliser ce plan de prévention, en tenant compte des particularités des bâtiments (présence d'amiante par exemple), des bureaux, et des personnels.

Enfin, la Direction locale déclare avoir anticipé une éventuelle recrudescence du virus en constituant des stocks (masques, gel hydroalcoolique ...) pour pouvoir faire y face pendant plusieurs mois.

2) PRESENTATION DE LA FICHE SUR LA VISITE DE PRE-REPRISE (POUR INFORMATION)

Le médecin de prévention (MP) nous a présenté cette fiche. Elle nous a précisé que cette visite de pré-reprise qui existe déjà, quelle que soit la durée de l'arrêt, est faite à la demande de l'agent.e, afin d'organiser son retour au travail. Elle a pour objectif si nécessaire de proposer des aménagements à l'agent.e., qui peuvent être matériels et/ou organisationnels.

3) ANALYSE ET EXAMEN DES OBSERVATIONS DES REGISTRES SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL, DES ACCIDENTS DE SERVICE ET DES FICHES DE SIGNALEMENT D'AGRESSION (POUR INFORMATION)

Plusieurs sujets ont été évoqués lors des discussions à partir de ces différents documents :

- L'ISST est intervenu pour évoquer les problématiques bâtementaires que le contexte COVID a mis en exergue. Cela concerne en particulier la ventilation et les ouvertures.

Cela a été l'occasion d'évoquer la possibilité d'utiliser des ventilateurs pendant l'été, en cas de fortes chaleurs, eu égard au risque de transmission d'un air potentiellement vicié. **L'ISST a rappelé que l'usage des ventilateurs est non recommandé dans des bureaux collectifs.** Si cet usage est toléré dans les bureaux individuels, il pourrait être envisagé un protocole pour les collègues qui seraient amenés à rentrer dans ce bureau individuel (ex : couper le ventilateur). L'assistante de prévention fera un rappel aux agent.e.s dans ce sens, le but étant de trouver un équilibre afin de ne pas créer un risque plus important que celui pour lequel le ventilateur a été utilisé.

- Concernant les casques téléphoniques auxquels les agents ont de plus en plus recours, leur utilisation doit être individualisée. En outre, les risques liés à leur utilisation devront apparaître dans le nouveau DUERP.
- A la trésorerie Alençon Ville et Campagne, les personnels travaillent dans d'anciens bureaux occupés précédemment par l'ex-service des cartes grises. A leur arrivée il y a deux ans, ils ont récupéré le matériel existant qui n'est absolument pas adapté à leurs conditions de travail. En effet, les bureaux qui sont scellés au mur obligent les agent.e.s à abaisser leur fauteuil au maximum. La solution retenue par le CHSCT est de faire des devis afin de les doter de nouveaux bureaux.
- Concernant la demande de fontaine à eau (trésorerie de Gacé), l'ISST et le MP ont insisté sur la nécessité d'un protocole dans le contexte COVID. Les représentant.e.s de Solidaires Finances ont indiqué que ce protocole existait déjà au restaurant administratif d'Alençon : verre individuel obligatoire, nettoyage des mains avec une solution hydroalcoolique avant d'actionner le bouton permettant de se servir à la fontaine à eau. Selon nous, les agents ne doivent pas en être privés au seul motif que la trésorerie de Gacé est condamné à disparaître avec le NRP.
- Au PCRP d'Alençon, la période de reprise depuis le 11 mai a mis encore davantage en évidence un problème récurrent de pollution et de bruit. Ses agent.e.s qui ne peuvent pas ouvrir leurs fenêtres qui donnent sur une avenue très passante et très bruyante doivent choisir, en cas de fortes chaleurs, entre les nuisances extérieures (le bruit et la pollution) et les fortes températures dans les bureaux. Les représentant.e.s de Solidaires Finances ont indiqué qu'une visite de service avait été effectuée en juin 2019, par les membres du CHSCT dont le rapport de visite avait déjà mis en lumière ces problématiques.

Le boycott du CHSCT à l'automne 2019, puis la crise sanitaire n'ont pas permis de prendre pour le moment des décisions pour améliorer les conditions de travail des agent.e.s du PCRP. La solution qui a été retenue est d'effectuer une analyse de l'air pour laquelle le responsable du BIL va commander des devis.

A cela s'ajoute, le mauvais état de nombreuses cordelettes permettant la montée et la descente des stores extérieurs. S'il est relativement facile pour les agents techniques d'en

assurer leur entretien ou leur remplacement lorsque les bureaux sont en rez-de-chaussée, une intervention dans les étages, ce qui est le cas du PCRП qui est au 1^{er} étage, nécessite l'utilisation d'un échafaudage.

- Pour l'accident de service lié à la manipulation d'une ancienne machine à courrier d'un poids important, l'ISST préconise l'élaboration d'un arbre des causes en l'absence duquel toute discussion à ce sujet serait être stérile et soumise à des interprétations.
- Concernant les fiches de signalement, Solidaires Finances est intervenu avec d'autres organisations syndicales pour dénoncer les difficultés que peuvent rencontrer les agent.e.s et les volontaires services civiques (VSC) à l'accueil. Nous dénonçons fortement et sans ambiguïté toute forme de violence physique et verbale envers les personnels mais nous considérons que la note départementale de 2019 sur la non délivrance immédiate des ASDIR, à l'accueil des SIP (délivrance de manière dématérialisée par internet et par voie postale) est de nature à susciter potentiellement de l'agressivité chez les usagers, notamment les plus fragiles. Le Président de CHSCT nous a répondu que cette note ne devait pas être interprétée au sens strict, mais avec discernement, en fonction des publics reçus à l'accueil. Par ailleurs, le Président a également évoqué les formations du CHSCT prévues au budget 2020, à savoir la gestion des situations difficiles, la gestion du stress et des émotions, et la gestion de l'agressivité.

4) BUDGET 2020 – POINT SUR LES PROPOSITIONS DE DEPENSES (POUR AVIS)

Quelques précisions ont été données par l'assistante de prévention :

- Il est nécessaire de remplacer les brassards pour les guide-files et les serre-files.
- L'action pour la recherche de radon est reportée à la mi-octobre.
- La crise sanitaire a nécessité l'achat de nouveaux équipements : protections en plexiglas, hygiaphones, colonnes de désinfection dotées en gel hydroalcoolique.
- Un devis a été établi concernant des stores extérieurs sur le site de la Direction (rue du Pont-Neuf).
- Concernant les bras articulés pour les écrans, l'idéal serait d'en équiper tous les agent.e.s. Eu égard au coût prévisionnel (200 € pour chaque double écran), la dépense si elle doit être envisagée un jour, ne pourra être que pluriannuelle.
- Il existe de nombreuses demandes concernant des lampes de bureaux. Pour le MP et l'ISST, cela pose un problème plus global. En effet, l'éclairage étant trop important sur la majorité des sites, il faudrait équiper les plafonniers de LED, et doter les services, d'interrupteurs à modulation de luminosité.
- Les dépenses de casques téléphoniques correspondent à la constitution de stocks afin de répondre aux besoins des agent.e.s qui vont en augmentant.
- La formation « secourisme PSC1 » est une formation pratique avec laquelle les gestes barrières ne sont pas compatibles. Elle sera donc selon toute vraisemblance annulée. En revanche, la formation « secourisme PSC1 recyclage » qui est une formation théorique pourrait être maintenue. Sur ce point, la secrétaire-animatrice du CHSCT va se renseigner.

Le projet de budget a été voté à l'unanimité.

5) PROGRAMMATION DES VISITES DE SITE PAR UNE DELEGATION DU CHSCT (POUR AVIS)

Les membres du CHSCT ont décidé à l'unanimité, de programmer une visite de la trésorerie de l'Aigle, pour la 2ème quinzaine de septembre. Lors de cette future visite, cela fera 18 mois que le personnel sera installé dans ces nouveaux locaux. Le rapport de visite sera intégré à l'ordre du jour du prochain CHSCT qui aura lieu début octobre.

L'ISST a rappelé les conditions des visites de sites : au moins une personne représentant la Direction et au moins une personne représentant les organisations syndicales participent à la visite. Le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail peuvent également s'y associer. Dans le contexte actuel, l'ISST a tenu également à rappeler les mesures sanitaires à appliquer lors de la visite (port du masque, respect des mesures de distanciation...) et qu'il n'était pas forcément nécessaire de venir avec une délégation qui est parfois plus importante que le nombre d'agent.e.s présent.e.s sur le site.

6) QUESTIONS DIVERSES

Autres organisations syndicales :

- Si la ventilation n'est pas autorisée, est-ce que le personnel masculin peut venir travailler en bermuda ?

Réponse du Président : c'est possible si la tenue est correcte et si l'agent n'est pas en contact avec le public.

- Peut-on utiliser un brumisateur individuel en cas de canicule dans le contexte de Covid ?

Réponse du Président : un stock de brumisateurs individuels devra être prévu au budget, et pour prévenir une éventuelle pénurie de matériel, cet achat devra être anticipé.

Les représentant.e.s de Solidaires Finances sont intervenu.e.s pour demander l'inscription à l'ordre du jour du CHSCT d'une analyse de la mise en place du télétravail (avant et après la crise sanitaire avant la fin de l'année 2020. Selon nous, il est impossible de ne pas prendre un temps relativement long en CHSCT pour discuter à froid des conséquences, bonnes ou mauvaises, que peut avoir ce nouveau mode d'organisation du travail sur les agents qui le pratiquent de manière exceptionnelle ou habituelle, ainsi que sur celles et ceux qui continuent d'assurer les tâches en présentiel. Cette analyse doit se faire bien évidemment avec les acteurs de prévention.

Par ailleurs, nous avons découvert juste après la réunion que la fiche sur les modalités pratiques de reprise d'activité avait été mise en ligne sur Ulysse 61 vers 11h45, alors que dans le même temps nous étions toujours réunis dans l'amphithéâtre pour ce CHSCT.

Enfin, le responsable du Pôle Pilotage Ressources a communiqué sur l'organisation matérielle de l'épreuve orale de contrôleur externe de contrôleur.euse prévue le 3 juillet 2020. L'entretien oral se fait par visioconférence. La salle d'examen (salle des Commissions rue du Pont-Neuf) a été totalement désinfectée et aérée. Le port du masque est obligatoire pour les surveillant.e.s. Les tables sont désinfectées après la prestation de chaque candidat.e. Un marquage au sol a été posé et les préconisations sanitaires ont été affichées. Deux agent.e.s de la Direction veilleront à ce que les candidat.e.s ne se croisent pas. Le personnel de la CID est mobilisé en cas de soucis techniques.